

Tous nos matériels sur
<http://www.occamat.net>

FACTURE

Réf.Client : 411D4617
N°Pièce : FA Q5010157
Date : 31/01/2025

SAINTE MARIE Nicolas
LA REMISE

46100 CARDAILLAC

1 / 1

Référence	Désignation	Qté	PU Brut	PU Net	Mont. HT
-----BON LIVRAISON PIECES N° Q5010174 du 22/01/2025-----					
FO CARB70030Z42	LAME 700 CARBURE ALES 30 Z42	1,00	185,00	185,00	185,00
FO TA84600009	ELEMENT TAPIS JOY	7,00	35,94	35,94	251,58
C/PORT/V	PORT PIECES	1,00	37,00	37,00	37,00

TAUX	BASE	MONTANT TVA	MONTANT TTC
20,00	473,58	94,72	

TOTAL HT	473,58
TOTAL TVA	94,72
TOTAL TTC - €uros	568,30

568,30 Par Chèque au 31/01/2025

NET A PAYER : 568,30
IBAN : FR76 1120 6000 1800 0241 0025 084 - AGRIFRPP812

Réserve de propriété : loi n° 80-335 du 12/05/80. La marchandise reste la propriété du vendeur jusqu'à complet paiement du prix. Toutefois la responsabilité des marchandises est transférée à l'acheteur dès la délivrance. En cas de contestation, le tribunal de commerce de Rodez sera seul compétent.

Selon la loi N°94-1442 du 31.12.92, sur la réglementation des factures, tout paiement anticipé ne pourra pas donner lieu à escompte.

Les pénalités seront calculées dès que les conditions de règlements accordées seront dépassées auxquelles se rajoute une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement conformément aux articles L441-6 et L441-8 du Code de Commerce.

A. SERIETS - Z.A. LES MOULINIÈRES - 121 ROUTE DE SEGONZAC - RD 888 - 12450 LA PRIMAUBE

Tél. : 05 65 69 47 15 E.mail : occamat12@orange.fr Internet : www.occamat.net